

COMITE SYNDICAL DU PORT DE DIEPPE

Le Syndicat Mixte du port de Dieppe adopte son budget 2011 et mobilise d'importants moyens pour poursuivre la mise en œuvre de son programme d'investissements

Le Comité Syndical du port de Dieppe s'est réuni vendredi 11 février 2011 sous la présidence d'Alain Le Vern, président de la Région Haute-Normandie. Parmi les principaux dossiers à l'ordre du jour, l'examen et le vote du budget 2011, la mise en œuvre du Programme Pluriannuel d'Investissement, l'adhésion au « Cluster » Dieppe-Meca-Energies, le renouvellement de la convention avec l'association des Usagers Professionnels des Produits de la Pêche (ADUPPP) ou encore le soutien aux activités associatives sur le port de Dieppe.

Depuis quatre ans le Syndicat Mixte gère et modernise le port de Dieppe. 115 agents sont mobilisés pour assurer l'entretien et l'exploitation du port. 45 millions d'euros d'investissements sont réalisés ou programmés jusqu'en 2013. Malgré la conjoncture internationale, le port de Dieppe renoue avec la croissance et développe de manière équilibrée ses 4 activités.

2010 : le port de Dieppe renoue avec la croissance

Le volume traité à Dieppe, tous trafics confondus avec le Transmanche, s'établit à 1 771 440 tonnes (+4,2%).

Transmanche. Les résultats obtenus par Louis Dreyfus Transmanche Ferries confirment, compte tenu de la concurrence exacerbée sur le détroit, l'intérêt de la ligne avec 254 408 passagers, 1 197 614 tonnes de fret (4+%), 38 241 camions et 3954 remorques non accompagnées (+35%).

Les mois de septembre et octobre 2010 comparés aux mois de septembre et octobre 2009 enregistrent une progression de +21% pour les véhicules tourisme et le nombre de passagers.

Ces résultats sont obtenus dans un contexte de crise économique affectant particulièrement les îles britanniques. LDTF fait un résultat positif et consolide ses parts de marché.

Commerce. 141 navires ont fait escale. 573 826 tonnes ont été traitées, soit une hausse de 26,5% par rapport à l'an passé. Le Syndicat Mixte a assuré sur le bassin de Paris le déchargement-chargement de 62 navires contre 38 en 2009.

La compagnie dieppoise de remorquage THOMAS a réalisé 98 « bouts » dont 10 à 2 remorqueurs et 12 opérations extérieures.

- Graves de mer dans l'avant port : avec une production débarquée de 291 897 tonnes (+9,7%) les graves accompagnent la reprise du BTP. A cette activité, il convient d'ajouter l'import de 52 260 tonnes de graviers.
- Graines, huile et tourteaux : avec 56736 tonnes de graines de colza à l'import et 44795 tonnes de tourteaux (+8,5%) et 94520 tonnes d'huile à l'export (+24,8%), l'activité est en forte hausse, traduisant les besoins à couvrir par l'import face à une mauvaise récolte française en colza.

La stratégie gagnante du SMPD reposant sur la préservation de l'existant et la recherche de nouveaux trafics porte ses fruits.

Eoliennes, bois, broyats de pneus et ferraille : le port de Dieppe consolide pour la quatrième année consécutive les nouveaux trafics. Le SMPD poursuit ses recherches avec le cabinet MLTC et la recherche de trafics intéressant les entreprises régionales.

Les trafics de niche sur le port de Dieppe représentent 20% des recettes de l'activité commerce.

Le trafic d'éoliennes constitue une activité majeure qui génère des recettes importante du fait des manutentions et des besoins de stockage. Depuis 2007, plus de 40 bateaux d'éoliennes en provenance du Danemark et d'Allemagne ont fait escale au port de Dieppe pour au total environ 20000 tonnes manutentionnées... soit des dizaines d'éoliennes terrestres pour des chantiers régionaux, du nord et du centre de la France... Environ 10000 tonnes d'éoliennes (pales, hubs, nacelles, fûts) ont été déchargées cette année...

Eolien marin : le Port de Dieppe s'engage résolument pour la création de l'énergie et des emplois de demain !

Le parc éolien en mer des Deux Côtes offre à Dieppe la possibilité de devenir le futur port d'attache de l'éolien marin. Le port de Dieppe est l'atout proximité pour la maintenance, l'espace idéal pour accueillir les bateaux de servitude et une partie des matériaux pour la phase de construction... Le SMPD se mobilise pour mettre à la disposition des entreprises et des opérateurs les meilleures infrastructures et faire du port de Dieppe un pôle d'excellence énergétique.

Le Syndicat Mixte s'associe au « cluster » DIEPPE MECA ENERGIES et aux entreprises régionales qui se mobilisent dans le cadre des grands chantiers EPR et éoliens marins. Le SMPD travaille également avec l'Institut Supérieur d'Etudes Logistiques et les constructeurs d'éoliennes pour étudier l'intérêt des infrastructures du port et celles de l'Agglomération Dieppe-Maritime.

Pêche

Avec plus de 3000 tonnes traitées en criée, l'activité enregistre une forte hausse du volume de poissons mais aussi de la coquille Saint Jacques par rapport à l'année précédente. Depuis le début de la saison de la coquille, les cours se maintiennent à un niveau supérieur au prix de retrait.

Le nombre de bateaux débarquant en criée est en hausse. Le nombre d'acheteurs en criée également... La qualité du service et la stabilité des prix fidélisent les professionnels. La stabilité des taxes du Syndicat Mixte également.

Le Syndicat Mixte investit massivement pour soutenir le monde de la pêche confronté à des contraintes toujours plus nombreuses et des coûts toujours plus élevés d'exploitation des entreprises. Plus de 10 millions d'euros d'investissements sont réalisés ou programmés jusqu'en 2013 en faveur de la pêche.

Plaisance

Le pavillon bleu flotte depuis 2010 sur le port de plaisance. 2326 bateaux-visiteurs et 11950 nuitées ont été enregistrés. Les plaisanciers sont originaires des pays Bas (35%), de France (29%), de Belgique (14%), du Royaume Uni (11%), d'Allemagne (5%) de suède (1%) mais aussi du Danemark, de Norvège, de Finlande, d'Estonie... Avec le niveau d'investissement le plus bas et des charges de fonctionnement les moins élevées (9% en 2010) la plaisance présente un excellent taux de retour sur investissement.

La mise en service du port à sec - lauréat de l'appel à projets 2010 pour des ports de plaisance exemplaires - et la livraison du bâtiment Ango, font de l'année 2011 une année très plaisance. La saison sera marquée par d'importantes manifestations nautiques : Tour de France à la Voile, arrivée à Dieppe de la course en solitaire du Figaro, Dieppe Dash.

→ Le service des ponts en 2010 a assuré 2554 manœuvres au Pont Ango, 1399 au pont Colbert et 1244 à l'écluse Amiral Rolland.

Des recettes en hausse

La mixité des activités, davantage de prestations et la diversification des trafics à plus forte valeur ajoutée ont permis d'augmenter les produits de l'exploitation. Le total des produits de l'exploitation pour les 4 activités portuaires s'établit en 2010 à : 6 233 953 €, soit une augmentation de 6,7% par rapport à l'an passé.

Un Programme Pluriannuel d'Investissement ambitieux

Le rôle d'investisseur public du Syndicat Mixte s'illustre dans l'application du Programme Pluriannuel d'Investissement (PPI) inscrit au Contrat de Projet Etat Région sur la période 2007-2013. Un PPI actualisé à hauteur de 45 M€ et payé à ce jour à 55 %. 37% des crédits PPI sont affectés au Commerce-Transmanche, 34% pour les infrastructures générales, 18% pour la pêche et 11% pour la plaisance.

12 opérations inscrites au Programme Pluriannuel d'Investissement (PPI) 2007/2013 sont réalisées

- Mise aux normes de sûreté du site du Transmanche ;
- Remplacement de la porte de l'écluse du bassin Duquesne ;
- Installation d'un ponton et d'une passerelle dans l'avant port pour les professionnels de la mer ;
- Création d'une zone technique pêche avec un élévateur à bateaux de 400 tonnes ;
- Acquisition de moyens de levage pour la débarque du poisson ;
- Mise en service d'une grue mobile sur pneumatiques pour le commerce ;
- Création d'anneaux pour la plaisance ;

- Rénovation du pont Ango ;
- Restauration des quais Lalitte, de la Marne et de la Somme ;
- Réparation de la pile d'accostage du Transmanche ;
- Démolition des hangars du Levant et des Antilles ;
- Réfection des quais et des terre-pleins bassin de Paris

Le Syndicat Mixte adopte son budget 2011

Pour la troisième année le Syndicat Mixte du Port de Dieppe présente son budget primitif dans une version déclinée en un budget principal regroupant les opérations dites communes ou d'intérêt général assorti de trois budgets annexes correspondant aux activités portuaires : Transmanche/Commerce, Plaisance, Pêche.

Le budget 2011 est équilibré en recettes et dépenses d'investissement à hauteur de 11 591 00 euros en section d'investissement et à 17 779 000 euros pour la section de fonctionnement.

→ La subvention exceptionnelle (750 000 euros) réclamée aux collectivités membres du Syndicat Mixte est supprimée.

Fonctionnement

Les recettes sur les quatre budgets représentent un produit d'exploitation de 6,26 M€ auxquels s'ajoutent une participation statutaire des collectivités de 1,250 M€, une dotation de l'Etat de 4,3 M€.

Les recettes totales s'élèvent à 11,75 M€ et permettent de financer une charge de personnel de 4,3 M€, une charge de dragage comprenant l'opération exceptionnelle du bassin Duquesne de 1,2 M€, une charge de remorquage de 0,6 M€ mais aussi de dégager un autofinancement pour l'investissement de 2,78 M€.

→ Le Syndicat Mixte reconduit ses tarifs de prestations sans augmentation pour l'année 2011.

Investissement

Le Syndicat Mixte engage 8,88 M€ sur le port dans le cadre du Programme Pluriannuel d'Investissement et pour les opérations courantes d'investissement.

Le financement du programme d'investissements sollicite les subventions en particulier européennes, l'emprunt et bénéficie de la participation statutaire des collectivités à hauteur de 557 000 euros.

Pour mémoire : le Programme Pluriannuel d'Investissement 2007/2013 s'élève à 45 M€. 37% sont affectés au Commerce-Transmanche, 34% pour les infrastructures générales, 18% pour la pêche et 11% pour la plaisance.

Le programme ordinaire des travaux et des acquisitions pour l'année 2011 mobilise plus de 2 millions d'euros hors Programme Pluriannuel d'Investissement pour :

- la modernisation de la signalisation portuaire ;
- la mise aux normes du réseau quai du Carénage et quai de Norvège (eau et électricité) ;
- la mise en place de moyens de vidéo surveillance ;
- la rénovation des pontons de la plaisance et du ponton du remorqueur ;
- l'entretien de la grue Caillard ;

- l'achat d'une grue mobile pour la plaisance ;
- la mise en place d'un système de mise à l'eau à la charpente ;
- un pont bascule pour la pesée des marchandises quai du Maroc ;
- une remorque mafi ;
- une pelle de relevage ;
- une machine à laver les bacs à la pêche et un nouveau mécanisme pour la tour à glace ;
- une dizaine de véhicules électriques ;
- une balayeuse de voirie multifonctions (équipée d'un karcher) pour intervenir sur le domaine : bords à quai, hangar, jetée ouest... ;
- la restauration des bâtiments de la criée (côté port à sec) ;

Les grands chantiers PPI 2011 du Syndicat Mixte

Création d'un port à sec dans la forme de Radoub

302 bateaux à moteur stockés sur quatre étages dans la forme de radoub pour satisfaire la demande des plaisanciers en mal d'anneaux... Une opération distinguée au titre des ports de plaisance exemplaires qui permet de réorganiser le bassin Ango pour accueillir davantage de voiliers mais aussi les futurs bateaux de servitude pour le parc éolien marin.

La mise en service du port à sec est prévue au début de l'été 2011. Le port de Dieppe aura ainsi doublé en 4 ans sa capacité d'accueil avec 415 emplacements au bassin angou, 74 au bassin de paris, 55 au bassin Duquesne et 302 dans le port à sec.

→ Aménagement urbain du port à sec. En concertation avec l'Agglomération Dieppe-Maritime et la Ville, le Syndicat Mixte engage cette année les études nécessaires pour définir les investissements urbains et les aménagements de voirie à réaliser dans le quartier du Pollet près du port à sec pour accueillir les magasins d'accastillage, les services aux plaisanciers et valoriser les espaces portuaires.

A noter : la création d'un tarif pour les emplacements du port à sec. Le prix d'une place - inférieur de 15% par rapport au tarif en vigueur dans le bassin Ango - varie selon la taille du bateau entre 878,10 euros et 1300,50 euros.

197 personnes sont inscrites pour un emplacement au port à sec ; 92% des plaisanciers sont haut-normands ou originaires d'un département voisin.

A voir : le court métrage de présentation du port à sec est visible sur : www.portdedieppe.fr rubrique plaisance ou www.youtube.com (recherche : port de Dieppe - port à sec).

Réhabilitation du bâtiment Ango

Le bâtiment accueillera au printemps 2011 les services de la plaisance, l'Office de Tourisme Dieppe-Maritime et le Cercle de Voile de Dieppe. Un investissement de 2 millions d'euros pour une construction Haute-Qualité Environnementale au cœur de la cité, entièrement dédiée à la plaisance et à la promotion touristique de la région dieppoise. Le bâtiment rénové offrira à la région dieppoise la plus belle des ambassades pour assurer la promotion de la côte d'Albâtre.

Réorganisation de l'accueil Transmanche et de la gare fret.

L'accès des passagers nécessite d'être amélioré pour une gestion efficace de la Zone d'Accès Restreint (ZAR) imposée par la réglementation relative à la sûreté portuaire (code ISPS). Le réaménagement des aires de stationnement et le déplacement des postes de contrôle permettront d'améliorer les conditions d'accueil des visiteurs et d'agrandir la zone publique dédiée au pré-embarquement tout en répondant aux obligations de sûreté et des contrôles douaniers. Le montant prévisionnel des travaux est estimé à 900 000 €. Un investissement important pour consolider la ligne Dieppe-Newhaven. L'Union Européenne est sollicitée à hauteur de 180 000 euros.

Les travaux extérieurs (installation des aubettes, des auvents, de la voirie et des clôtures) seront terminés cet été. Les aménagements de la gare maritime interviendront ensuite pour une livraison du bâtiment rénové juillet 2012 pour les jeux olympiques en Grande Bretagne... Un investissement important pour consolider et valoriser la ligne Dieppe-Newhaven.

Création d'un 2ème poste à quai dans le port extérieur. Le Syndicat Mixte programme les aménagements nécessaires des terre-pleins et du 2^{ème} poste à quai dans le port extérieur afin d'accueillir les nouveaux trafics en lien avec les grands investissements publics prévus dans la région dieppoise : EPR, parcs éoliens marins.

La mise aux normes des quais Gallieni et du Carénage pour la débarque des produits de la mer

Dans le cadre des règles communautaires applicables en matière d'hygiène, la mise aux normes du terre-plein et des accès eaux et électricité des quais du Carénage et Gallieni est programmée à partir du mois de septembre. A cette occasion le parking quai du Carénage ouvert au public sera réaménagé avec de nouveaux équipements pour sécuriser l'espace et mettre en valeur le patrimoine : installation de barrières de trottoir, de potelets de voirie, de glissières de sécurité en bois, changement des luminaires d'éclairage.

La réalisation d'un espace de vente directe des produits de la mer quai Trudaine pour les professionnels de la pêche.

L'aménagement d'espaces dédiés aux professionnels de la pêche près de la criée permettra d'assurer dans de bonnes conditions la transformation, la commercialisation et la vente directe des produits de la mer.

Le Syndicat Mixte planifie les prochains grands chantiers du Programme Pluriannuel d'Investissement 2007/2013

→ **Remplacement du pont Colbert.** Un conducteur d'opération ainsi qu'un maître d'œuvre seront désignés cette année pour lancer l'étude de remplacement du pont Colbert par un ouvrage neuf identique ou d'une architecture différente. Le chantier est programmé en 2014 après l'étude d'impact et l'enquête publique.

→ **Automatisation et centralisation des commandes pour les ponts, écluses et passerelle.** Le Syndicat Mixte poursuit le programme d'automatisation et de centralisation des manœuvres quai du Carénage de l'ensemble des ouvrages afin de faciliter les conditions d'intervention des agents 24h/24.

Adhésion du Syndicat Mixte au « Cluster » DIEPPE MECA ENERGIES

Afin de faire du port de Dieppe un pôle d'excellence énergétique, le Syndicat Mixte s'associe aux entreprises régionales qui se mobilisent dans le cadre des grands chantiers EPR et éoliens marins. Le Syndicat Mixte adhère au « cluster » DIEPPE MECA ENERGIES récemment labellisé « grappe d'entreprises » qui fédère plus de 50 chefs d'entreprise de la région œuvrant pour le développement des activités industrielles dans les domaines mécaniques, métallurgiques, énergétiques et de services.

Convention entre l'association des Usagers Professionnels des Produits de la Pêche (ADUPPP) et le Syndicat Mixte du Port de Dieppe

L'association des Usagers Professionnels des Produits de la Pêche - ADUPPP - regroupe les pêcheurs et les mareyeurs de façon à gérer les flux financiers résultant de la vente des produits de la mer sous criée. Le Comité Syndical a décidé de renouveler en 2011 la convention liant l'ADUPPP et le Syndicat Mixte et d'octroyer à l'association une subvention à hauteur de 33 000 euros.

Soutien aux manifestations et aux animations sur le port de Dieppe

Plusieurs associations et organismes participant à l'animation du port et au rayonnement de la ville bénéficient de la gratuité des terre-pleins, des pontons et des places de stationnement pour les bateaux, ou de la mise à disposition de bâtiments sur l'espace portuaire.

Le Syndicat Mixte apporte ainsi son soutien au Cercle de la Voile de Dieppe, à la ligue régionale de Voile, à l'association Alpine, à l'Estran, à la Société Nationale de Sauvetage en mer, au Club des sports sous-marins dieppois, aux Voiles de l'espoir, à la braderie du Pollet, au Nouveau Comité du Bout du Quai et à la foire aux harengs, aux Restaurants du Cœur, à la CCI de Dieppe pour le tour de France à la Voile, à l'Agglomération Dieppe Maritime pour la Fête du nautisme, à la ville de Dieppe pour la fête de la musique.

A noter : le Syndicat Mixte du Port de Dieppe a décidé d'accorder une subvention de 18351 euros à l'association ESTRAN pour son programme d'entretien et de collecte de déchets et ses actions de sensibilisation du public aux problèmes de pollution du littoral. L'association ESTRAN assure la collecte des déchets sur les plans d'eau du port de Dieppe en liaison avec le service de la bathymétrie du Syndicat Mixte en charge du pilotage et du planning d'intervention du bateau collecteur de déchets (120 interventions en 2010, plus de 70M3 de déchets récupérés...).

Pour Alain Le Vern président du Syndicat Mixte du Port de Dieppe et Président de la Région Haute-Normandie : *« le budget 2011 garantit un développement équilibré du port. Les chantiers ouverts sur le front des 4 activités pour rénover l'outillage et les infrastructures portuaires font aujourd'hui de la région dieppoise un espace maritime stratégique. Fort de la mobilisation du personnel, du soutien des collectivités et des partenaires économiques, le Syndicat Mixte redouble d'efforts pour accueillir les nouveaux trafics liés aux grands investissements prévus dans la région dieppoise, qu'il s'agisse de la construction d'un réacteur EPR à Penly ou de la réalisation de parcs éoliens offshore ».*

